

BAIL DE DROIT COMMUN

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Le Bailleur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Et le Preneur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

OBJET DU BAIL :

Le Bailleur loue au Preneur, qui accepte, le bien immobilier situé à l'adresse indiquée ci-dessus, à usage d'habitation principale. Le présent bail est conclu conformément aux dispositions du Code civil et à la législation en vigueur en matière de baux d'habitation.

DURÉE DU BAIL :

La durée du bail est de trois ans à compter de la date de prise d'effet, renouvelable tacitement. Le Preneur pourra donner congé à tout moment avec un préavis de trois mois, sauf exceptions légales.

LOYER ET CHARGES :

Le loyer mensuel est fixé à _____ euros. Il est payable d'avance avant le 5ème jour de chaque mois, par virement bancaire ou tout autre moyen convenu entre les parties. Les charges locatives sont estimées à _____ euros par mois, comprenant notamment les services et taxes récupérables.

DÉPÔT DE GARANTIE :

Le Preneur verse au Bailleur un dépôt de garantie d'un montant équivalent à un mois de loyer, soit _____ euros, restituable dans un délai maximal de deux mois après la remise des clés, sous réserve de l'état des lieux de sortie.

ÉTAT DES LIEUX :

Un état des lieux contradictoire sera établi lors de la remise des clés et à la restitution des locaux. Il fera l'objet d'un document signé par les deux parties.

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS :

Le Preneur prendra à sa charge l'entretien courant du logement et les réparations locatives définies par décret. Le

Bailleur reste responsable des réparations importantes et de la mise en conformité du logement.

ASSURANCES :

Le Preneur s'engage à souscrire une assurance multirisque habitation couvrant les risques locatifs et à en justifier annuellement auprès du Bailleur.

RÉSILIATION :

Le bail peut être résilié dans les conditions prévues par la loi, notamment pour non-paiement du loyer, troubles de jouissance, ou autres motifs légaux. Le Preneur devra respecter les délais de préavis et formalités requises.

CLAUSES PARTICULIÈRES :

LITIGES :

En cas de litige relatif au présent bail, les parties chercheront une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du lieu de situation de l'immeuble.

FAIT À :

LE :

Le Bailleur

Signature : _____

FAIT À :

LE :

Le Preneur

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/bail-de-droit-commun/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.